

Prêts pour la COP26

Messages clés pour la réalisation locale
de l'Accord de Paris | Novembre 2021



Co-financé par le programme
« L'Europe pour les Citoyens »



Les gouvernements locaux et régionaux sont prêts à prendre des mesures concrètes lors de la COP26, la prochaine Conférence des Parties à la Conférence-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra à Glasgow en novembre prochain. Dans ce cadre, le CCRE, le Conseil des Communes et Régions d'Europe, souhaite présenter ses messages clés :

1. L'accord de Paris doit être mis en œuvre maintenant, couvrant à la fois l'atténuation et l'adaptation.
2. Le leadership et l'action locaux et régionaux sont essentiels pour renforcer le travail au niveau international au sein de la CCNUCC et en collaboration avec les partenaires mondiaux.
3. Des cadres réglementaires appropriés ainsi que des ressources financières et techniques sont nécessaires à la mise en œuvre de l'action locale.
4. La territorialisation et la décentralisation des objectifs de développement durable sont fondamentales pour avoir un impact positif sur le terrain.
5. La justice climatique et l'équité sociale doivent aller de pair pour lutter efficacement contre les inégalités liées au changement climatique.
6. La résilience et la relance doivent permettre à la société de sortir de la crise.

1. L'accord de Paris doit être mis en œuvre maintenant, couvrant à la fois l'atténuation et l'adaptation

L'Union européenne, ses États membres et d'autres pays européens ont grandement contribué aux efforts internationaux de lutte contre le changement climatique dans le cadre de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) depuis 1992. L'Accord de Paris de 2015, adopté par toutes les Parties à la CCNUCC (COP21), est le premier accord mondial universel et juridiquement contraignant sur le climat. Les Parties ont renouvelé leurs engagements en 2020.

Les gouvernements locaux et régionaux restent engagés et prêts à contribuer à cette tâche avec les gouvernements nationaux, soulignant la nécessité de conjuguer leurs efforts en matière d'atténuation (réduction des émissions) et d'adaptation (capacité à résister aux crises), à condition qu'ils reçoivent les moyens et le soutien nécessaires de leur gouvernement et de l'Union européenne.

La pandémie de COVID-19 a créé une situation sans précédent. Elle ne devrait pas être une excuse pour retarder la mise en œuvre de l'accord de Paris, mais plutôt une occasion de commencer à construire des sociétés résilientes. Nous devons également renforcer la place de la biodiversité et des solutions fondées sur la nature dans l'élaboration des politiques, car nous ne pouvons pas non plus continuer à ignorer la crise dans ces domaines.

2. Le leadership et l'action locaux et régionaux sont essentiels pour renforcer le travail au niveau international au sein de la CCNUCC et en collaboration avec les partenaires mondiaux

Le niveau de changement requis pour atténuer les émissions et s'adapter ne peut être atteint que par un engagement et un leadership politiques forts, à tous les niveaux de gouvernement et en partenariat avec les citoyens, le secteur privé, la société civile et les pairs du monde entier. Le niveau local joue un rôle clé dans la réalisation de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050. Dans de nombreux pays, le niveau local est à l'avant-garde des efforts visant à atteindre des objectifs climatiques ambitieux et à trouver des solutions et des initiatives locales aux défis mondiaux.

Depuis la COP21 à Paris, les gouvernements locaux et régionaux sont de plus en plus souvent accueillis comme de véritables partenaires pour les accords internationaux. Le CCRE continue de travailler à ce niveau à travers le groupe des gouvernements locaux et des autorités municipales (LGMA) aux Nations Unies, coordonné par notre partenaire Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU).

La communauté internationale devrait promouvoir la coopération à plusieurs niveaux, en particulier dans le cadre de la Convention mondiale des maires et en appuyant des projets de coopération décentralisée¹.

3. Des cadres réglementaires appropriés ainsi que des ressources financières et techniques sont nécessaires à la mise en œuvre de l'action locale

Nous avons besoin d'un soutien réglementaire et financier pour que les gouvernements locaux et régionaux prennent les mesures nécessaires. Les accords internationaux, les règles européennes et les réglementations nationales doivent respecter la diversité des conditions régionales et locales permettant des solutions locales et régionales différentes pour atteindre les objectifs convenus d'un commun accord.

La politique devrait être, dans la mesure du possible, neutre sur le plan technologique. Il n'y a pas de

¹ Le CCRE est l'un des fondateurs de la Convention des Maires et du GCOM et coordonne PLATFORMA. PLATFORMA est une coalition paneuropéenne dirigée par le CCRE avec 34 partenaires dont des associations représentant les gouvernements locaux et régionaux aux niveaux national, européen et mondial. Ils sont tous

des acteurs clés de la coopération internationale pour le développement durable : <https://platforma-dev.eu>. Pour en savoir plus, voici la note thématique de PLATFORMA: «Lutter contre le changement climatique par la coopération décentralisée» ([Thematic note](#)).

solution unique, car le climat, les ressources, les capacités et les facteurs socioéconomiques varient d'un pays à l'autre.

En Europe, l'Union européenne, ses États membres et les autres pays européens devraient reconnaître aux gouvernements locaux et régionaux un rôle actif dans la conception des politiques et réglementations en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, y compris pour les plans nationaux en matière d'énergie et de climat.

Il est également nécessaire de disposer d'instruments financiers européens et nationaux pour la sensibilisation et l'éducation au développement, le renforcement des capacités et l'investissement pour mettre en œuvre les politiques. La Commission européenne devrait reconnaître que davantage de fonds et d'investissements doivent atteindre directement les acteurs locaux afin de mettre en œuvre des actions et de leur permettre de développer des projets.

4. La décentralisation et la territorialisation des Objectifs de développement durable sont fondamentales pour avoir un impact positif sur le terrain

Nous reconnaissons les défis à grande échelle qui existent et le fait qu'ils nécessitent une approche décentralisée et ascendante, avec des actions claires dans lesquelles tous les niveaux de gouvernement sont tenus de contribuer lorsqu'ils ont la capacité de le faire.

Nous plaçons pour un modèle de gouvernance basé sur le partenariat avec des actions décentralisées et la coopération pour faire une réelle différence dans la réalisation de sociétés décarbonées, de manière cohérente et inclusive. Les résultats de la COP22 à Marrakech étaient intimement liés à la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) et du Nouvel Agenda urbain d'Habitat III. Le CCRE et PLATFORMA continuent de soutenir les agendas climatiques mondiaux à travers la localisation des ODD en Europe, ainsi que dans le monde entier grâce à des partenariats plus innovants (également connus sous le nom de coopération décentralisée).

Les estimations montrent que 65% des 169 objectifs qui sous-tendent les 17 ODD ne peuvent être atteints sans l'engagement et la coordination avec les gouvernements locaux et régionaux.

Le CCRE continue de soutenir les travaux de ses membres sur la territorialisation des ODD et des actions de développement durable dans les domaines du climat, de l'énergie et de l'environnement qui peuvent être intégrées dans une stratégie plus large de l'UE pour réaliser le programme des Nations unies à l'horizon 2030.

Le niveau local et régional joue un rôle essentiel dans la transformation de ces ambitions internationales en

réalités pratiques. Le processus de territorialisation du Programme 2030 devrait donc s'accompagner d'un réel engagement à renforcer les alliances multi-niveaux et multisectorielles, en respectant le principe de diversité, la cohérence verticale et horizontale des politiques, et les différentes solutions locales et régionales pour ne laisser personne et aucune place de côté.

5. La justice climatique et l'équité sociale doivent aller de pair afin de lutter efficacement contre les inégalités liées au changement climatique

Les populations pauvres et vulnérables (en particulier les femmes) sont celles qui souffrent le plus des effets négatifs de la crise climatique, ce qui ne fait qu'accroître les inégalités existantes entre les populations. Ce n'est qu'en fournissant les moyens appropriés de manière équitable et juste qu'une véritable égalité des conditions de concurrence pourra être mise en place pour que les acteurs puissent agir localement et progresser vers des sociétés durables et décarbonées. Malgré les impacts sexospécifiques du changement climatique, la représentation inégale des femmes dans les processus décisionnels – y compris au niveau local – les empêche souvent d'avoir une influence et une voix effectives dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées au climat.

Nos efforts pour devenir des sociétés décarbonées et durables nécessitent une approche intersectionnelle et sensible au genre qui répond aux besoins des garçons, des filles, des hommes et des femmes dans toute leur diversité, comme le demande également le Programme 2030.

6. La résilience et la relance doivent être l'occasion pour la société de sortir de la crise sanitaire

La crise actuelle de la COVID-19 et toutes les autres pandémies et crises de biodiversité dans le passé ont montré que l'action locale peut être très rapide, ciblée et efficace et qu'elle est la plus proche du citoyen en cas d'urgence. L'année 2020 a également démontré à quel point notre monde est vulnérable à l'impact de la pandémie de COVID-19, présentant de nombreuses similitudes avec la crise climatique, en particulier dans la façon dont elle affecte de manière disproportionnée nos plus vulnérables. La reprise économique post-COVID-19 ne peut pas être simplement « comme si de rien n'était ». Les gouvernements locaux et régionaux s'efforcent de s'orienter vers une reprise verte et durable, socialement juste et résiliente. Les gouvernements nationaux doivent s'impliquer dans un dialogue et une action avec les gouvernements infranationaux pour la bonne mise en œuvre des plans actuels de résilience et de redressement.

Contact:

Eva Baños de Guisasola

Chargée de mission – Environnement, Energie & Climat
eva.banosdeguisasola@ccre-cemr.org
+32 2 213 86 99

www.cemr.eu

*A propos du CCRE: Le Conseil d Communes et Régions d'Europe (CCRE) est la plus importante et la plus ancienne association de collectivités territoriales en Europe. Elle est la seule organisation à fédérer les associations nationales de gouvernements locaux et régionaux de 41 pays européens et représente, à travers elles, tous les niveaux de territoires - locaux, intermédiaires et régionaux avec plus de 130.000 autorités locales et régionales. Depuis sa création en 1951, le CCRE promeut la construction d'une Europe unie, pacifique et démocratique fondée sur l'autonomie locale, le respect du principe de subsidiarité et la participation des citoyens. Le CCRE est également la section européenne de l'organisation mondiale Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), par laquelle nous représentons les collectivités européennes au niveau international. **Le.***

